

Agriculture - Plan mobile 2010-2014

Une liste intégrale des programmes et projets

• Etude de faisabilité : de nouvelles incitations prévues

Les

nouveautés de la loi de finances 2010 en matière de promotion de l'investissement agricole et les incitations destinées aux secteurs de l'agriculture et de la pêche ont été au centre d'une journée d'information organisée, hier, à Tunis, par l'Agence de promotion des investissements agricoles (Apia).

Cette

journée, destinée aux bureaux d'études opérant dans le secteur de l'agriculture, vise à promouvoir l'investissement privé, à encadrer les investisseurs, notamment les plus jeunes.

Les

incitations de l'investissement décidées dans le cadre de la loi de finances de 2010 portent sur l'augmentation de 20% de la prime spéciale destinée au projet prometteur revêtant une importance particulière pour l'économie nationale et dont le taux d'intégration est élevé.

Il s'agit

également de la révision du mécanisme de prise en charge d'une partie des salaires au titre de recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur, outre les mesures relatives au traitement de l'endettement des exportateurs de huile d'olive et des propriétaires d'huileries.

M. Chokri

Ayachi, directeur général de l'Apia, a souligné l'importance du rôle joué par les bureaux d'études dans la programmation des projets et le développement de l'agriculture afin que ce secteur puisse contribuer à réaliser les objectifs tracés pour cette étape conformément au programme présidentiel 2009-2014.

Il a ajouté

que sur un total de 2.000 projets intégrés recensés en 2009, seuls 700 projets ont été conçus par des bureaux d'études, soit environ 35%.

Il a

annoncé que l'agence procédera à partir de cette année à l'octroi des incitations prévues pour l'étude de faisabilité qui doit être réalisée par des techniciens spécialisés, ce qui est de nature à favoriser l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur.

M. Ayachi a

précisé qu'un cahier des charges fixant les conditions (matérielles et humaines) est à remplir par les bureaux d'études qui désirent se spécialiser dans l'élaboration des études technico-économiques dans le domaine agricole.

Au

programme d'activité de l'Apia en 2010, figure notamment l'adoption de 4.200 projets d'investissement moyennant une enveloppe de 360 MD, tout

en &oeil;uvrant à augmenter la proportion des projets intégrés qui doivent faire l'objet d'une étude technique et économique à plus de 50% au moins.

En 2009, l'agence a approuvé plus de 4.000 projets d'investissement, moyennant 383 MD en hausse de 12,5% par rapport à 2008. Ces investissements ont concerné le secteur des services et de la transformation (25%) et les activités agricoles (hausse de 10,7%).

"La Presse de Tunisie"